



Bien-être social : quels indicateurs choisir ?

L'intérêt d'évaluer le bien-être d'une société n'est pas à démontrer. La construction d'instruments de mesure s'avère, en revanche, bien moins consensuelle.

Jacques FREYSSINET, professeur émérite à l'université Paris I, président du conseil scientifique du Centre d'études de l'emploi (CEE)



Un indicateur n'a de sens qu'en référence à une question qui est posée et à une hypothèse.

que les indicateurs de niveau moyen.

Les réflexions qui suivent s'inspirent de l'expérience de la préparation de deux rapports du Conseil national de l'information statistique : « Niveaux de vie et inégalités sociales » (n° 103, mars 2007) et « Emploi, chômage et précarité » (n° 108, septembre 2008).

A chaque indicateur son contexte

Dans le domaine social, l'utilisation d'indicateurs chiffrés peut soulever une critique légitime : ils réduisent au quantitatif des phénomènes de nature essentiellement qualitative. Si ce danger est indiscutables, il faut tenir compte du fait qu'en l'absence de mesure, le débat est sans issue : des discours qualitatifs contradictoires se juxtaposent sans que leur validité puisse être appréciée. Des indicateurs sont indispensables pour le débat démocratique ; toute la difficulté réside dans leur construction et dans leur interprétation. Le point essentiel est qu'elles fassent l'objet d'un débat social.

Il n'existe pas d'indicateur « scientifique » ou « objectif » dont la définition pourrait être confiée à des experts. Un indicateur n'a de sens qu'en référence à une question qui est posée et à une hypothèse, au moins implicite, sur la nature des phénomènes sociaux que l'on entend caractériser.

Prenons l'exemple du chômage : ● pour une banque centrale, le taux de chômage sert à apprécier les risques de tensions inflationnistes d'origine salariale ; la définition du chômage sera res-

Des indicateurs sont nécessaires pour rendre compte des trois dimensions interdépendantes du développement durable : l'environnement, l'économie, le « social ». Cette contribution se limitera à la troisième composante sans ignorer les liens qui doivent être établis avec les deux autres.

La fonction des indicateurs sociaux est de donner une mesure :
- du bien-être individuel et collectif,
- du degré de satisfaction des besoins fondamentaux du développement humain.
Sous ces aspects, les indicateurs de dispersion (ou d'inégalités) sont au moins aussi importants



trictive et réduite aux chômeurs actuellement présents sur le marché du travail, donc susceptibles d'exercer une pression sur la détermination des salaires (par exemple, on éliminera les chômeurs de longue durée) ;

- dans une perspective de croissance potentielle, le chômage désigne une réserve de main-d'œuvre potentiellement mobilisable ; on pourra l'élargir à différentes formes de sous-emploi (temps partiel contraint, travailleurs « découragés »...) ;
- dans une perspective de respect du droit à un travail décent, on tiendra compte aussi d'autres formes de déni de ce droit caractérisées par l'existence d'emplois « inadéquats » (au sens du BIT), qu'il s'agisse de mauvaises conditions de travail, de bas salaires ou d'emplois précaires.

Les indicateurs répondent à différents types de demandes : celles des décideurs politiques, des chercheurs et experts, des acteurs sociaux, de l'opinion publique... Il y a peu de chances qu'un indicateur puisse satisfaire simultanément tous les utilisateurs.

Le problème le plus difficile est celui de l'arbitrage entre pertinence et lisibilité. Confrontés aux critiques avancées contre le simplisme dangereux des indicateurs, la réaction logique des statisticiens est de les perfectionner, donc de les complexifier. Le risque est alors que des utilisateurs non-experts ne puissent se les approprier. Exemple : le taux de travailleurs pauvres.

Un problème voisin est posé par le recours à un indicateur synthétique. L'idée est de délivrer un message simple, compréhensible par chacun et susceptible d'être largement perçu dans l'opinion publique, par exemple grâce à un indicateur synthétique des inégalités. Le problème est que la réalité sociale est irréductiblement multidimensionnelle. L'indicateur synthétique est une boîte noire qui résulte à la fois du choix d'une liste d'indicateurs. ●

Le développement durable, nouvelle frontière pour les droits de l'Homme

Il n'est pas anodin que la Ligue des droits de l'Homme ait choisi la thématique du développement durable pour son Université d'automne 2008.

Jean-Pierre DUBOIS,
président
de la Ligue des droits
de l'Homme

L'humanité est confrontée à un défi sans précédent dans son histoire.

L'individu pensant que Descartes qualifiait de « *maitre et possesseur de la nature* » est aujourd'hui capable d'influer, par les mutations de ses modes de production et de consommation, sur les équilibres vitaux de la planète qu'il habite, au point de mettre en question sa survie même à terme relativement rapproché. Dès lors, la maîtrise politique des évolutions des modes de vie produites par l'exploitation marchande des progrès technoscientifiques et par l'incidence de ces progrès sur nos comportements n'est plus un objet de débats parmi d'autres sur la société souhaitable, mais tout simplement la question du maintien d'une humanité possible.

Point n'est besoin d'insister longuement sur l'ampleur des bouleversements inévitables. A supposer, ce qui est loin d'être acquis, qu'après Poznan, à Copenhague, les dirigeants des Etats prennent enfin des décisions fortes et d'application rapide, le niveau des océans, qui n'a monté que de 20 centimètres depuis un siècle, augmentera de 40 centimètres au moins... et de 2 mètres au plus - la « fourchette » de prévisions n'est pas plus précise en l'état - d'ici 2100. Ce qui signifie que, pendant le cours de la vie des

enfants qui naissent aujourd'hui, 20 % de l'humanité aura dû fuir les zones côtières où elle réside : près de 2 milliards de réfugiés écologiques en perspective, un ensemble de mouvements migratoires sans précédent dans la mémoire humaine. Cette seule donnée, déjà irréversible, suffit à mesurer l'urgence. Que de temps déjà perdu depuis Kyoto ! La mutation du totem de la « croissance » financièrement mesurable⁽¹⁾ en « développement durable », c'est-à-dire en mieux-être humain compatible avec la viabilité à long terme de notre écosystème, est non seulement une « nouvelle frontière pour les droits de l'Homme » mais la condition même de leur effectivité : quels droits resterait-il à vivre si le monde devenait, très littéralement, invivable ?

Il ne s'agit pas de changer de paradigme

C'est pourquoi l'Université d'automne des 29 et 30 novembre 2008 marque un tournant dans nos modes de pensée et d'action. Il n'est en effet pas question de substituer un totem à un autre, ni de sacrifier à une mode « bobo-baba cool » passant un coup de peinture verte⁽²⁾ pour recouvrir d'un écran opaque urgences sociales et rétablissement de l'égalité. Le Sud, y compris le « Sud du Nord » à deux pas du